Renforcement de la filière manioc local - Attiéké

District Autonome d'Abidjan

Rapport annuel

Décembre 2021

Rappel de l'action

Le projet est localisé en République de Côte d'Ivoire dans 2 villages ruraux du District Autonome d'Abidjan (DAA) : Adattié et Abiaté 2. Un 3ème village, Songon Kassemblé, a été ajouté afin d'inclure la 2ème unité semi-industrielle de production d'attiéké (l'autre étant située à Abiaté 2).

Les activités programmées de 2021 à 2023 visent à :

- **renforcer les unités de production d'attiéké rurales et périurbaines >** réduire les coûts de production, réduire la pénibilité du travail, accompagner l'émergence d'unités semi-industrielles, renforcer la maîtrise économique des unités ;
- **structurer et professionnaliser la filière attiéké « manioc local » >** caractériser la filière, faciliter l'intermédiation entre les acteurs, appuyer la réflexion autour de la qualité et la promotion de l'attiéké.

District Autonome d'Abidjan

Très Petites Entreprises (TPE) appuyées :

- 200 — Femmes productrices d'attiéké
- 80 — Unités familiales villageoises de production d'attiéké
- 2 — Unités semi-industrielles de production d'attiéké

A noter : L'action s'inscrit dans le Projet de **Promotion des filières agricoles territorialisés (PROFIT-Abidjan)** en partenariat avec le DAA, mis en œuvre dans le cadre de la phase II du programme Agriter co-financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Un diagnostic a été réalisé en juillet/août 2020 dans le DAA pour cibler les interventions.

Partenariat avec fonds de dotation PIERRE CASTEL Agir avec l'Afrique

Activités réalisées en 2021

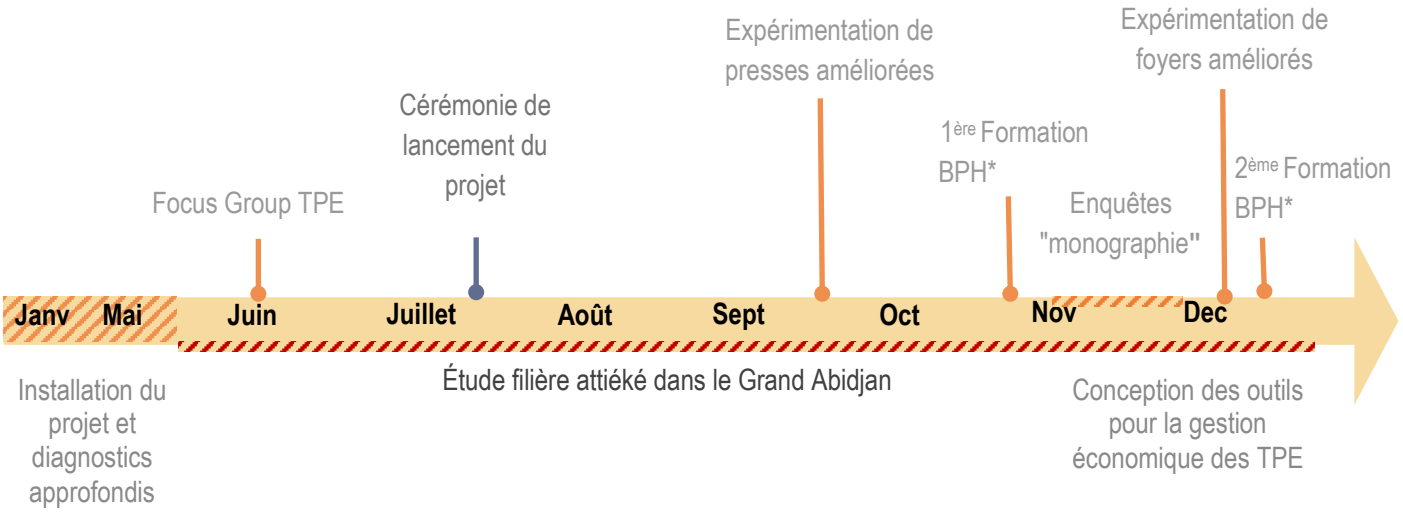

*Bonnes Pratiques d'Hygiène

1) Identification et caractérisation des TPE

- **Diagnostics préliminaires dans les villages (février-mai 2021)**

Objectifs : pré-identification des TPE présentes dans les villages, compréhension du contexte et des problématiques, premier ancrage de l'équipe dans les villages et présentation du projet

- A Adattié : enquêtes réalisées auprès de 27 TPE dont 7 enquêtes détaillées sur leurs résultats économiques
- A Abiaté 2 : enquêtes réalisées auprès de 21 TPE dont 9 enquêtes détaillées sur leurs résultats économiques
- A Songon Kassemblé : enquêtes détaillées réalisées auprès de 13 TPE

- **Réunions d'information dans les villages (mai 2021)**

Objectifs : présentation officielle du projet, identification des TPE intéressées par le projet

- **Focus group avec les productrices d'attiéké - unités artisanales (juin 2021)**

Objectifs : compréhension du fonctionnement global des TPE, démarrage du travail de groupe, explication des activités du projet aux TPE

- A Adattié : 34 TPE participantes
- A Abiaté 2 : 31 TPE participantes

- **Monographie des TPE - unités artisanales (novembre 2021)**

Objectif : caractérisation de toutes les TPE engagées dans le projet

- A Adattié : 37 TPE* inscrites dans le projet et enquêtées (voir annexe 1)
- A Abiaté 2 : 41 TPE* inscrites dans le projet - les enquêtes "monographies" n'ont pas pu être réalisées car les activités à Abiaté 2 ont été interrompues en novembre et décembre 2021 pour cause de funérailles d'une personnalité importante dans le village.

* *Le nombre de TPE a varié au cours de l'année car certaines femmes ont arrêté de produire l'attiéké (nouvelle activité, vieillesse) ou au contraire se sont lancées dans l'activité.*

- **Réunions sur la gestion des unités semi-industrielles (mai et octobre 2021)**

Objectif : identification des problématiques et des attentes des femmes

- Abiaté 2 : 19 TPE présentes > volonté des femmes de travailler à l'usine, mais nécessité de bien évaluer les revenus qui pourront être dégagés et le modèle de gestion approprié
- Songon Kassemblé : 28 TPE présentes > problèmes de gestion et de débouchés identifiés, nécessité de mener une étude de faisabilité détaillée pour déterminer le modèle le plus adapté à l'unité

2) Expérimentation de matériels innovants (unités artisanales)

- **Presses améliorées (septembre 2021)**

Après avoir fermenté, la pâte de manioc est pressée à l'aide de presses à vis. Cette étape du process de transformation est particulièrement problématique à plusieurs niveaux :

- pénibilité du travail > la presse à vis nécessite un effort physique important, tandis que la faible capacité des presses utilisées implique un long temps de pressage (jusqu'à 16h pour un tricycle, environ 750 kg de manioc transformé),
- conditions d'hygiène > l'écoulement et la stagnation des eaux de pressage amidonnées sur le sol engendrent des risques sanitaires importants.

2 prototypes de presses améliorées à vérin ont été conçus et testés dans le village d'Adattié en septembre 2021 afin de répondre à ces problématiques. Ce type de presse permet de réduire la pénibilité et le temps de pressage (4h pour transformer le chargement d'un tricycle , soit environ 750 kg de manioc frais). En ce concerne les eaux de pressage, des modèles de dalles bétonnées sur lesquelles les presses seront fixées ont été conçus.

28 TPE d'Adattié* ont émis le souhait de travailler avec ces presses et se sont engagées à contribuer à hauteur de 1/3 du coût d'achat. L'installation est prévue début 2022.

** Les presses ont été testées uniquement à Adattié. Dans le village d'Abiaté 2, un travail important est à mener au niveau de l'unité semi-industrielle qui possèdera différents types de matériels que les femmes pourront utiliser selon des modalités encore à définir.*

- **Foyers améliorés (décembre 2021)**

Lors des différentes enquêtes, les femmes ont identifié l'étape de la cuisson de l'attiéké comme étant difficile du fait des émissions de fumée et de la chaleur dégagée. Pour pallier cela, le projet a mené un travail d'identification de foyers améliorés permettant de réduire le besoin en bois et le dégagement de fumée.

En décembre 2021, des expérimentations de foyers améliorés utilisant des ressources locales et peu onéreuses (argile, terre de termitière…) ont été menées dans le village d'Adattié. Elles ont permis de définir un modèle qui sera diffusé dans le village en 2022.

3) Formations aux BPH (unités artisanales)

- 6 formations réalisées dans les deux villages, au profit de 59 TPE, sur les bases des Bonnes Pratiques d'Hygiène, et notamment l'hygiène de l'espace de travail
- 3 formations réalisées à Adattié*, au profit de 21 TPE, sur les mesures d'hygiène personnelle et du matériel

** Les formations n'ont pas pu se tenir à Abiaté 2 en raison des funérailles dans le village.*

4) Conception d'outils pour la maîtrise économique

Des cahiers de gestion simplifiée à destination des TPE ainsi qu'un cahier de suivi qui permettra à l'animatrice agro-transformation d'accompagner les femmes ont été conçus et seront diffusés en 2022.

5) Étude Filière attiéké

L'objectif général de cette étude, débutée en mai 2021, est d'analyser les filières attiéké (d'une part la filière « garba » ou attiéké bas de gamme, et d'autre part la filière « attiéké moyen et haut de gamme ») dans le Grand Abidjan afin de repérer les nœuds sur lesquels agir pour améliorer les performances des filières.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- dresser une typologie des acteurs qui interviennent dans les filières et leurs différents rôles ;
- faire une analyse de la géographie et des flux par le recensement des zones de production du manioc frais, de transformation et de commercialisation de l'attiéké ;
- caractériser l'offre et la demande (qualité, volume et saisonnalité) en faisant ressortir les spécificités des consommateurs finaux en fonction de leur pouvoir d'achat et de leurs préférences ;
- analyser la répartition de la valeur ajoutée entre les différents acteurs ;
- proposer des améliorations et pistes d'actions pour le projet au niveau des différents maillons de la filière et des relations entre ces maillons.

Les résultats de cette étude initialement prévus en octobre 2021 seront disponibles en janvier 2022, l'étude s'étant révélée plus complexe que prévu (étendue de la zone d'étude, diversité des acteurs, problèmes de logistique, etc.).

Activités prévues en 2022

1) Relance des unités semi-industrielles de Songon Kassemblé et Abiaté 2

Calendrier prévisionnel* :

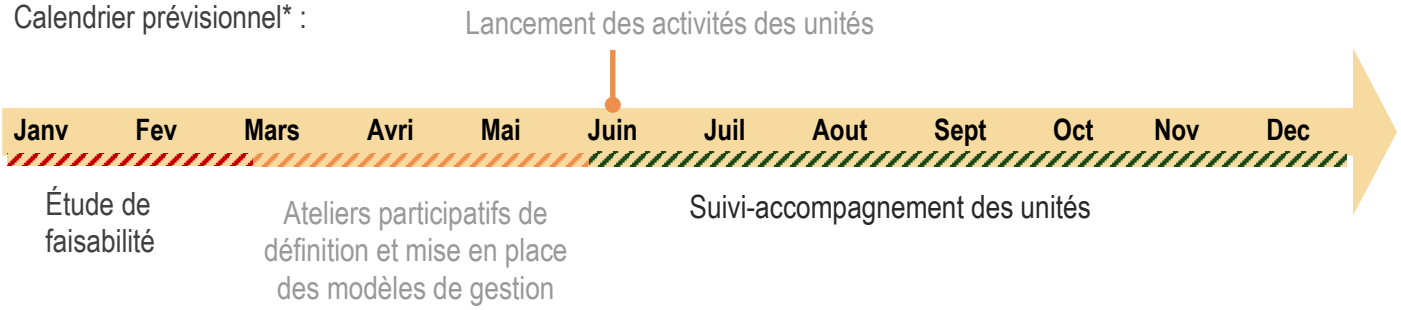

*Ce calendrier dépendra des résultats de l'étude de faisabilité menée à plusieurs niveaux :

- économique > montage du business model et identification des clients potentiels ;
- technique > capacité des bâtiments et des équipements (présents ou à mettre en place), traçabilité de la production, process de transformation, règles d'hygiène et de sécurité, etc.;
- socio-organisationnel > identification du ou des modèle(s) de gestion et de fonctionnement adapté(s) à chacune des deux unités ;
- administratif > identification de la forme juridique la plus adaptée, des autorisations nécessaires et des démarches à entreprendre.

2) Mise en place et suivi des matériels innovants pour les unités artisanales

- Installation des presses améliorées et suivi de leur utilisation - diffusion à d'autres unités.
- Formation et démonstration sur la construction de foyers améliorés et suivi de leur utilisation.
- Identification d'autres matériels innovants adaptés aux unités artisanales (serres tunnel pour le séchage, semouleuses…).

3) Suivi-accompagnement technique et économique des unités artisanales

- Amélioration de la qualité de l'attiéké : poursuite des formations BPH à Abiaté 2 et suivi-accompagnement des TPE dans la mise à niveau de leurs unités, contrôle qualité, etc.
- Formation, diffusion des cahiers de gestion simplifiée et suivi-accompagnement des TPE sur la gestion économique.

4) Structuration de la filière

- Présentation des résultats de l'étude des filières attiéké dans la Grand Abidjan.
- Identification de nouveaux marchés pour les TPE accompagnées.
- Organisation d'ateliers interprofessionnels.
- Amélioration de l'accès au broyage.

Annexe 1

Projet PROFIT Abidjan - Volet Transformation

Fiche synthèse - Monographie et focus group Adattié

Déc. 2021

Nombre d'unités artisanales : 37 Nombre de transformatrices : 98

PROFIL DES GÉRANTES D'UNITÉS ARTISANALES

Age	
18-30 ans	**19,4%**
31-45 ans	**72,2%**
46-60 ans	**8,4%**
Plus de 60 ans	**0%**

Origine	
Autochtone	**80,6%**
Allochtone	**16,6%**
Allogène	**2,8%**

Alphabétisation	
Oui	**69%**
Non	**31%**

Activité secondaire	
Culture manioc	**17%**
Commerce	**17%**
Autre	**3%**
Aucune	**63%**

Parcelles de manioc	
Aucune	**64%**
< 1 ha	**11%**
=/>1 ha	**25%**

RECOURS À LA MAIN-D'ŒUVRE

Main-d'œuvre familiale	
Aucune	**8%**
1 à 2 personnes	**89%**
3 à 4 personnes	**3%**

Main-d'œuvre externe	
Aucune	**91,6%**
1 à 2 personnes	**5,6%**
3 à 4 personnes	**2,8%**

UNITE DE TRANSFORMATION

Partage de l'espace	
Oui	**19 %**
Non, individuel	**81 %**

Type de sol	
Ciment	**14%**
Sable	**28%**
Terre battue	**58%**

Type de toit	
Aucun	**8%**
Bâche	**28%**
Paille	**14%**
Palme	**8%**
Tôle	**42%**

Type de mur	
Aucun	**91,6%**
Bambou	**2,8%**
Brique	**5,6%**

Gestion des eaux de pressage	
Écoulement	**81%**
Jetées	**19%**

Problèmes d'hygiène

MATERIEL

Nbr de presses	
0	**17%**
1	**69%**
2	**14%**

Nbr de tamis	
0	**6%**
1	**61%**
2	**25%**
+ de 2	**8%**

Nbr de vans	
<2	**20%**
2-4	**69%**
>4	**11%**

Nbr de grandes bassines	
0	**14%**
1	**39%**
2	**33%**
>2	**14%**

Nbr de foyers au bois	
1	**53%**
2	**44%**
3	**3%**

Nbr de marmites	
1	**6%**
2	**58%**
3	**36%**

CYCLE DE TRANSFORMATION

1 cycle de production = 3 jours de travail

Nbr cycles / semaine	
<1 cycle	**17 %**
1 cycle	**77%**
2 cycles	**6%**

Volume manioc transformé par cycle	
1/3 tricycle	**8 %**
1/3 - 1/2 tricycle	**33 %**
1/2 - 1 tricycle	**42 %**
> 1 tricycle	**17 %**

Moyenne de 0,8 tricycle soit environ 600 kg de manioc transformé par semaine = 2,4 T par mois (en 4 cycles)

Variété de manioc préférée	
Yacé	**100%**
CNRA	**0%**

Qualité de l'attiéké produit	
Attiéké normal (petit grain)	**100%**

COMMERCIALISATION

Type packaging	
Boule 100 FCFA	**79%**
Sac 50 kg	**85%**
Panier (garba)	**6%**

Prix moyen sac
20 000 FCFA

Volume moyen produit par tricycle
5 sacs

Lieu de commercialisation	
Adjamé (Abidjan)	**83 %**
Village	**23 %**

Recette moyenne de 80 000 FCFA par semaine (0,8 tricycle), soit 320 000 FCFA par mois (1 cycle par semaine).

⇨ **Marge moyenne de 4 000 à 12 000 FCFA par semaine, soit un revenu mensuel de 15 000 à 50 000 FCFA par mois.**

** A titre de comparaison, le SMIG en Côte d'Ivoire est officiellement fixé à 60 000 FCFA par mois, tandis que le SMAG (Salaire Minimum Agricole Garanti) est de 36 000 FCFA par mois.*

PROBLEMES IDENTIFIES

Problèmes rencontrés	Axes d'intervention possibles
Manque de clients > en raison de la concurrence sur le marché d'Adjamé, les femmes sont obligées de vendre au rabais ou parfois de jeter leur marchandise	Appui à la diversification de la clientèle, recherche de nouveaux débouchés, amélioration de la qualité
Disponibilité de la broyeuse > 1 seule broyeuse mobile pour tout le village	Travail avec le prestataire de service pour améliorer la disponibilité de la broyeuse
Pénibilité du travail > cuisson, pressage, épluchage, semoulage, etc.	Expérimentation et diffusion d'équipements innovants (foyer amélioré, presse, semouleuse, etc.)
Prix croissant du manioc ces dernières années	Ateliers interprofessionnels, sécurisation de l'approvisionnement, amélioration de l'itinéraire technique du manioc, maîtrise des charges, etc.
Difficultés de déplacement jusqu'au marché > absence de voiture	Organisation des femmes pour envoi groupé
Mauvaise qualité du manioc	Sensibilisation des producteurs locaux, diffusion de variétés de bonne qualité

Dans le cadre du PROGRAMME AGRITER

co-financé par AFD Agence Française de Développement, fonds de dotation Pierre Castel Agir avec l'Afrique, District Autonome d'Abidjan